

Commune de Baratier

Etude préalable à l'aménagement du village de Baratier

La commune de Baratier a commandé au CAUE des Hautes-Alpes une importante étude sur de nombreux aménagements urbains et architecturaux de son territoire : entrée haute du village, place du village, jardin de Charamaille, ainsi que les secteurs de l'école et de la salle polyvalente.

Le diagnostic établi expose d'abord les principales caractéristiques à prendre en compte dans les propositions qui seront faites. Les aspects géographiques, historiques et démographiques sont rappelés. Un recensement des différents équipements et services, ainsi que des dispositions réglementaires est réalisé. Le diagnostic se concentre ensuite sur l'analyse des différentes zones à l'étude, afin d'en saisir les enjeux, spécificités et contraintes.

Exemples de propositions :

- Pour la place des Lavandières, il est suggéré de réinstaller un lavoir et de l'entourer d'un espace vert. Quant aux jardins, différentes propositions d'aménagements en parking sont propo-



sées, en tenant compte des différentes contraintes.

- L'organisation de la place du village pourrait être revue, afin de lui redonner sa qualité d'espace convivial et de rencontre, par la mise en place d'un mobilier urbain (fontaine, tables et bancs, jeux pour enfants...) et d'un traitement du sol adaptés. Deux hypothèses différentes concernant la réduction du stationnement sont proposées.
- Le jardin de Charamaille, attendant, accueillera des places de parking et le terrain de pétanque, avec un cheminement adéquat.
- Concernant l'école et la salle polyvalente, l'étude du CAUE rassemble des propositions d'augmentation et de réorganisation du stationnement, de sécurisation, de rationalisation du mobilier urbain et de la végétalisation.

On notera qu'en parallèle, le CAUE a également accompagné la commune de Baratier dans son projet d'aménagement et de requalification d'un appartement communal afin d'agrandir l'école, et sur l'agrandissement de la salle polyvalente « la Baratonne », pour y installer le centre de loisirs.



Commune de Chabottes

Etude préalable à la réhabilitation de l'ancienne école de la plaine de Chabottes et à l'aménagement de la nouvelle mairie

Le CAUE des Hautes-Alpes a réalisé une étude préalable pour un projet de réhabilitation de l'ancienne école de la Plaine de Chabottes et l'aménagement de la nouvelle mairie.

L'ancienne école communale est située à proximité des principaux équipements publics de la commune et notamment de l'actuelle Mairie. Ce bâtiment, qui date de la première moitié du XX^{ème} siècle, et qui a déjà été remanié et agrandi, a abrité l'école primaire communale, aujourd'hui relogée dans le nouveau groupe scolaire. Le premier étage est occupé par des logements locatifs communaux.

L'étude dresse un état des lieux des contraintes existantes et propose un organigramme fonctionnel des différents locaux nécessaires, afin d'analyser les spécificités et les besoins que chacun devront remplir (circulation, dimension, archiver, sanitaires, stationnement...). Cette démarche permet d'aboutir à une caractéristique détaillée et précise des locaux.

Par ailleurs, ce document rappelle à la commune les contraintes résultant de la Réglementation Thermique, qui impose certaines performances énergétiques en réhabilitation.

